



Natura 2000 est un programme européen de gestion de la biodiversité qui s'étend sur toute l'Europe. Ce réseau est composé de sites désignés spécialement par chacun des 28 États membres en application des directives européennes «Oiseaux» de 1979 et «Habitats, Faune, Flore» de 1992.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

En France, chaque site Natura 2000 fonctionne grâce à :
-> **un CoPil ou Comité de Pilotage**, instance de concertation composée d'élus, de représentants d'usagers et de services de l'État. Il valide le Document d'Objectifs et supervise son application.
-> **un DocOb ou Document d'Objectifs** qui est la feuille de route du site. Sa première partie décrit le contexte socio-économique et écologique, et la seconde présente les actions concrètes mises à disposition des usagers volontaires et leurs financements.
-> **un Opérateur** qui est la structure qui rédige le DocOb et le met en œuvre. Cette structure est désignée par le CoPil ou l'Etat.

QUELQUES CHIFFRES

En septembre 2013, le réseau Natura 2000 français comprenait 1 758 sites, couvrant une superficie de 6,9 millions d'hectares (hors milieux marins), soit 12,6 % du territoire métropolitain. En Basse-Normandie, il existe 67 sites Natura 2000 dont 21 se situent dans le département de l'Orne.



Haute vallée de L'ORNE et ses affluents

Département : Orne
Superficie : 20 593 ha
72 communes concernées

ALMENECHES, ARGENTAN, AUNOU-LE-FAUCON, AUNOU-SUR-ORNE, AVOINE, BELFONDS, BOISCHAMPRE (Marcel, St-Christophe, Le Jalolet, St-Loyer-des-Champs et Vignay), BOIS-SEI-LA-LANDE, BOUCE, BRULLEMAIL, CARROUGES, CHAHAINS, CHAILLOUE (Chailloeu, Marmouillé, Neuville-près-Sées), COMMEAUX, ECOUCHE-LES-VALLEES (Batilly, Ecouché, Fontenai-sur-Orne, La Courbe, Loucé, St-Ouen-sur-Maire et Sérans), FAVÉROLLES, FERRIERES-LA-VERRIERE, FLEURE, FRANCHEVILLE, GAPRÉE, GIEL-COURTEILLES, GODISSON, GOUFFERN-EN-AUGE (La Cochère, Sully-en-Gouffern et Urou-et-Crammes), HABLOVILLE, JOUE-DU-BOIS, JOUE-DU-PLAIN, JUVIGNY-SUR-ORNE, LA CHAPELLE-PRES-SEES, LA FERRIERE-BECHET, LA GENEVRAIE, LA LANDE-DE-GOULT, LA LANDE-DE-LOUGE, LE CERQUEIL, LE CHAMP-DE-LA-PIERRE, LE CHATEAU-D'ALMENECHES, LE MENIL-SCLEUR, LE MERLERAULT, LES AUTHEUX-DU-PUITS, LES YVETEAUX, LOUGE-SUR-MAIRE, MACE, MEDAVY, MONTABARD, MONTMERRÉ, MONTREUIL-AU-HOULME, MONT-SUR-ORNE (Goulet, Sentilly, Montgaroult), MORTREE, MOULINS-SUR-ORNE, NONANT-LE-PIN, OCCAGNES, PUTANGES-LE-LAC (La Fresnaye-au-Sauvage, Menil-Jean), RANES, RI, SAI, SAINT-BRICE-SOUS-RANES, SAINTE-MARGUERITE-DE-CARROUGES, SAINTE-MARIE-LA-ROBERT, SAINT-GERMAIN-LE-VEUX, SAINT-HILAIRE-DE-BRIOUZE, SAINT-HILAIRE-LA-GERARD, SAINT-LEONARD-DES-PARCS, SAINT-MARTIN-DES-LANDES, SAINT-MARTIN-L'AIGUILLON, SAINT-SAUVEUR-DE-CARROUGES, SARCEAUX, SEES, SEVIGNY, SEVRAI, TANQUES, TANVILLE, TREMONT, VIEUX-PONT

CPIE des Collines normandes

(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Implanté depuis 20 ans en Suisse normande, dans les bocages ornaux et virois, et fort de compétences en matière d'éducation à l'environnement, mais d'expertise, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel, le CPIE des Collines normandes s'est porté volontaire depuis 2002 pour mener à bien la mise en œuvre et l'animation de sites Natura 2000 locaux.

Le CPIE est actuellement opérateur sur 4 sites :
- le Bassin de la Druance (14)
- le Bassin de la Souleuvre (14)
- la Vallée de l'Orne et ses affluents (14, 61)
- la Haute Vallée de l'Orne et ses affluents (61)

En parallèle, il est aussi opérateur technique sur le Marais du Grand Hazé (61) en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Orne.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet dédié ou contacter l'animatrice Natura 2000 (voir à la fin du dépliant).



SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

PRÉSENTATION : Localisées entre bassin parisien et massif armoricain, les vallées de l'Orne amont et de ses affluents abritent une diversité de milieux (zones forestières avec affluents rocheux, plaine céréalière, prairies inondables, bocage) où sont présents de nombreuses espèces et écosystèmes d'intérêt européen. Ainsi, le périmètre de ce site Natura 2000 comprend le lit mineur et les parcelles attenantes à l'Orne et à la plupart de ses affluents.

Dans la Directive « Habitats, Faune, Flore », une différence est faite entre :
-> **les habitats d'intérêt européen** : ils sont soit caractéristiques de l'Europe en général, soit rares voire en régression du fait d'une aire de répartition réduite,
-> **les habitats prioritaires** : ils sont plus rares ou vulnérables, l'effort de conservation doit être plus poussé pour eux.

A propos des habitats

POURQUOI UN SITE NATURA 2000 ? Pas moins de **douze espèces** et **douze milieux naturels** ou **habitats d'intérêt européen** sont présents sur le site de la haute vallée de l'Orne et de ses affluents. Ainsi, c'est l'ensemble de la faune et de la flore de ces vallées qui se trouvent favorisés par ce dispositif de préservation de la biodiversité européenne.



LES RAISONS DE SA DÉSIGNATION

Natura 2000, c'est une palette d'actions pour :
-> améliorer la qualité de l'eau,
-> améliorer et restaurer la continuité écologique,
-> mettre en œuvre des pratiques favorables aux habitats d'intérêt européen,
-> adapter les pratiques sylvicoles aux enjeux du site,
-> maintenir les zones humides,
-> améliorer la connaissance des espèces et de leur état de conservation,
-> informer et communiquer à ce sujet.

A propos des actions

DES USAGES : 75% du site est déclaré en **surface agricole** : plus de 600 exploitants (céréaliers et éleveurs) y travaillent. C'est la principale activité concernée par la préservation du réseau hydrographique et du bocage. **5% du site est couvert par les milieux forestiers**, gérés avant tout par des propriétaires privés. La Forêt Domaniale d'Ecouvres est concernée sur une faible surface. **La pêche** (avec 6 associations de pêche et plusieurs piscicultures de loisirs), **la randonnée**, **les sports équestres** et **le kayak** sont les activités les plus fréquentes sur le site. Ainsi, c'est l'ensemble de la biodiversité européenne.



NATURA 2000 : LA DÉMARCHE LOCALE

Les **outils incitatifs** se déclinent en mesures contractuelles, selon l'utilisation des parcelles (agricole, forestière, ...) :
- les **contrats Natura 2000** (forestier ou non),
- les **contrats agricoles ou MACE** (mesure agro-environnementale territoriale), qui peuvent être souscrits depuis 2012.
A cela s'ajoute la **Charte Natura 2000** du site Amont, en raison des périmètres superposés et des **intérêts communs** (améliorer la qualité et les usages de l'eau).
L'**engagement avec l'Etat se fait volontairement de la part du propriétaire** ou de l'ayant-droit. Le montant des travaux peut être intégré, par l'Agence de l'Eau ou par la Région. L'**évaluation des incidences** est une procédure réglementaire qui permet de prendre en compte les nouveaux projets ou manifestations (dont sportives) susceptibles d'affecter les habitats naturels ou espèces d'intérêt européen. Ce volet **préventif** permet d'anticiper ces **démarches favorables** tant aux porteurs de projets qu'à la préservation de la biodiversité d'intérêt européen.

Deux types d'outils

Ils peuvent être :
-> incitatifs via les Contrats et la Charte,
-> préventifs grâce aux Evaluations d'Incidences.



NATURA 2000 : LES OUTILS SPÉCIFIQUES

ESPÈCES ET HABITATS

LES HABITATS HUMIDES :



Les **mégaphorbiaies** sont des friches de hautes herbes, assez rares, en bordure de cours d'eau.

LES HABITATS AQUATIQUES :

Cinq habitats d'intérêt européen ont été décrits mais pas toujours cartographiés. En général, ils sont morcelés tout au long des cours d'eau qui peuvent les abriter.



Seul l'habitat des « **herbiers à renoncules aquatiques** » a été régulièrement observé sur l'Orne à partir de Ménil-Glaise.

LES ESPÈCES DES COURS D'EAU EN AVAL :



La **loutre d'Europe** : elle recolonise la vallée depuis une dizaine d'année.



La **cordulie à corps fin** : cette libellule est localisée au niveau des méandres de l'Orne.



La **mulette épaisse** : elle est présente surtout dans l'Orne dans les méandres de la Courbe.

LES ESPÈCES DES ZONES HUMIDES :



Le **tritron crêté** : cet amphibien est assez présent sur le site mais de manière irrégulière.



Le **vertigo de Desmoulins** : cet escargot, très rare, vit uniquement dans les zones humides calcaires.



Le **damier de la succise** : ce papillon n'est présent que sur quelques prairies en tête de bassin.

PUTANGES PONT-ECREPIN



LES HABITATS ROCHEUX :



Des **landes sèches atlantiques** et des **formations à genévriers** sont présentes sur les rares escarpements rocheux de la vallée de l'Orne.

LES ESPÈCES DES COURS D'EAU RAPIDES :



Le **chabot** : ce poisson est fréquent sur tous les cours d'eau du site.



L'**agrion de Mercure** : petite libellule qui semble bien présente sur l'ensemble du site.



La **lamproie de Planer** : discrète, cette espèce est difficile à inventorier.



L'**écrevisse à pattes blanches** : elle se maintient sur quelques ruisseaux, à proximité des sources.

LES HABITATS PRAIRIAUX :



Les **prairies à molinies** sont des prairies acides, assez présentes en tête de bassin du massif armoricain.



Les **prairies maigres de fauche** ont fortement régressé du fait de l'intensification de l'agriculture en bordure de l'Orne.

LES ESPÈCES DU MILIEU BOCAGER :



Le **lucane cerf-volant** : ce coléoptère est bien présent dans le site.



L'**écaille chinée** : un papillon largement présent sur le site et en France en général.

LES HABITATS FORESTIERS :

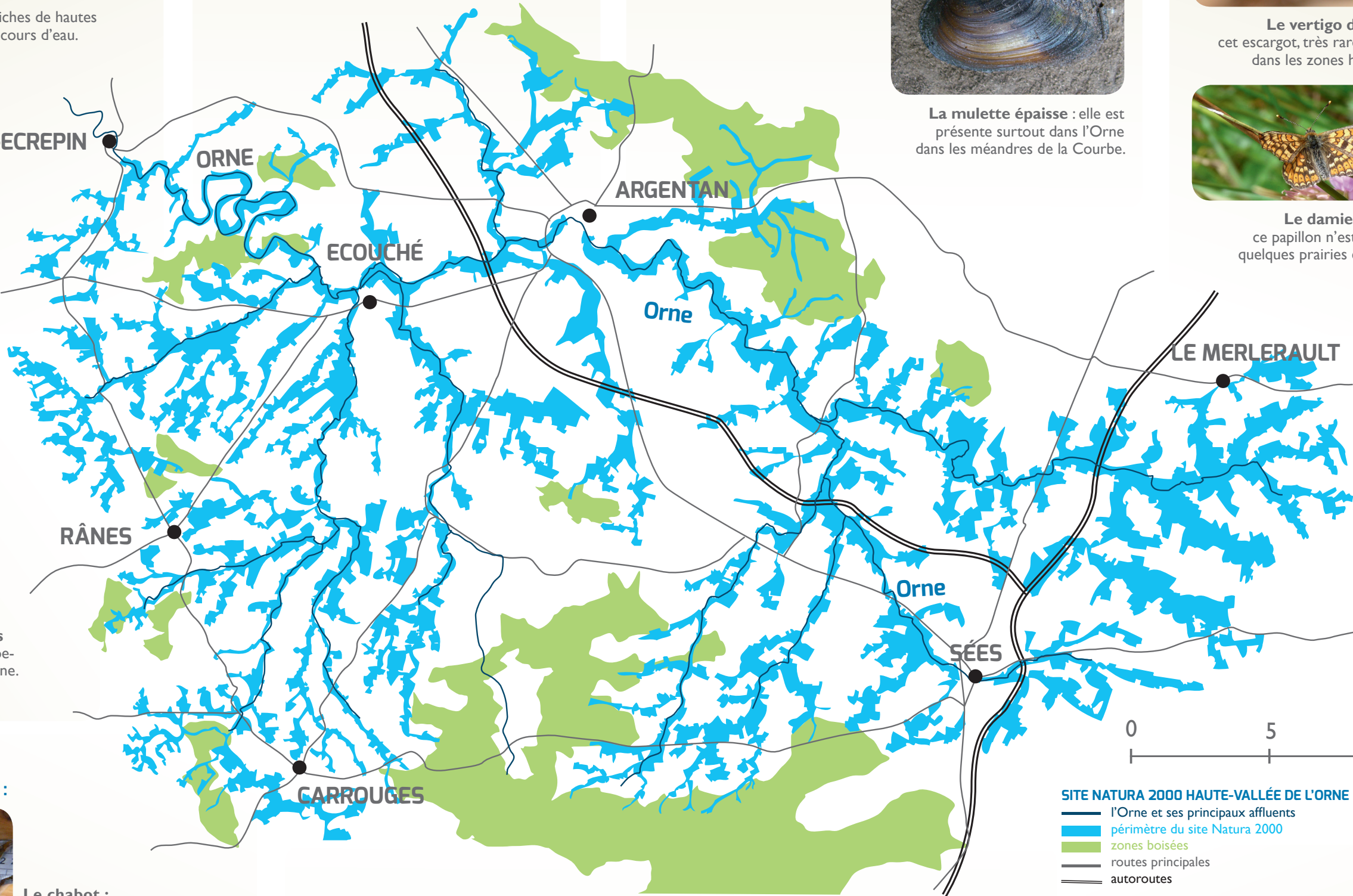
Quatre habitats forestiers existent tant sur des milieux humides que sur des zones sèches. Peu vastes, ils sont souvent en mosaïque. Deux d'entre eux sont prioritaires.



La **forêt alluviale**, en bordure de l'Orne le plus souvent.



La **forêt de pente**, présente sur des coteaux abrupts exposés au nord.



SITE NATURA 2000 HAUTE-VALLÉE DE L'ORNE ET SES AFFLUENTS
— l'Orne et ses principaux affluents
— périmètre du site Natura 2000
— zones boisées
— routes principales
— autoroutes